

La grande déprime écologique du Québec

Le mythe du Québec vert de François Cardinal. Les éditions Voix Parallèles, 206 p.

Christian Nadeau

Number 221, July–August 2008

Écologie et politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16865ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nadeau, C. (2008). La grande déprime écologique du Québec / *Le mythe du Québec vert* de François Cardinal. Les éditions Voix Parallèles, 206 p. *Spirale*, (221), 16–17.

La grande déprime écologique du Québec

LE MYTHE DU QUÉBEC VERT de François Cardinal

Les éditions Voix Parallèles, 206 p.

par **CHRISTIAN NADEAU**

François Cardinal est connu notamment pour ses chroniques sur l'environnement au journal *La Presse*. Dans l'introduction de son livre, il se défend bien d'adopter une position militante écologiste, encore moins politique. Dans ce cas, faire la recension de son ouvrage dans le cadre d'un dossier consacré au rapport entre écologie et politique peut paraître pour le moins étrange, mais l'information donnée par les enquêtes journalistiques est un élément indispensable de tout débat politique sérieux sur la question environnementale. En ce sens, si Cardinal ne peut être qualifié de militant, il n'en est pas moins un citoyen exemplaire. Son livre permet en effet de nuancer bon nombre de discours, autant chez les partisans de l'écologie politique que chez ses détracteurs, puisqu'il montre clairement une donnée essentielle du débat : même l'interventionnisme étatique le plus sévère ne suffira pas à lui seul à changer les mentalités si les individus persistent à croire que la crise écologique n'est pas leur problème, mais celui des autres. Inversement, Cardinal se montre très critique à l'égard des institutions qui ne favorisent pas les comportements responsables des individus.

Selon Al Gore, « *le Québec est la conscience du Canada en environnement* ». François Cardinal dénonce à juste titre cette vue de l'esprit, largement reprise dans les débats publics et parmi nos élus. Certes, nous apprend le livre, un sondage révélait en 2007 toute l'attention des Québécois à l'égard de l'environnement, et du réchauffement climatique en particulier (83 % des Québécois se sont dits convaincus de l'existence des changements climatiques, contre 69 % en Alberta). En outre, la place du débat environnemental dans les médias du Québec serait plus importante que partout au Canada. Enfin, l'acharnement de Harper contre le protocole de Kyoto, « *un complot socialiste* », a donné lieu à une réaction contre le gouvernement en faveur de la cause environnementale. Reste à vérifier la valeur réelle de ces sondages ou de ces impressions.

Du discours à la pratique

En gros, les Québécois ne sentent vibrer leur fibre écologique qu'au moment où ils ont l'impression que le ciel va leur tomber sur la tête. D'où l'importance des propos de Harper ainsi que de Monte Solberg et Rona Ambrose qui, en niant l'importance de Kyoto, voire en le ridiculisant, ont eux-mêmes alerté un public jusqu'alors indifférent. Ou

pour le dire autrement : comme tous les autres Canadiens, les Québécois ont commencé à s'inquiéter à partir du moment où ils ont su qu'ils ne pouvaient pas compter sur leurs élus. Or on ne le dira jamais assez : la question environnementale ne peut pas dépendre uniquement des voies impénétrables de l'État. Sans l'engagement actif de chaque individu, ce qui peut aller de la participation aux efforts de récupération jusqu'à l'action politique, aucune institution ne peut arriver à des résultats probants. En ce sens, tout discours visant à « *blâmer le système* » est une fuite en avant qui ne trompera personne.

Certes, dit Cardinal, l'utilisation de l'hydroélectricité réduit les gaz à effet de serre, mais ces derniers ont augmenté de 6,6% entre 1990 et 2003. Entre 2002 et 2003, les émissions auraient dépassé du double celles de l'Alberta et du triple celles de l'Ontario. Seulement 4,8 % des terres du Québec sont protégées, alors que la moyenne dans le monde est de 12 %. Le gaspillage de l'eau atteint des proportions hallucinantes. Enfin, pour couronner le tout, nous comptons sur des institutions quasi inexistantes : le ministère de l'Environnement du Québec, ainsi que celui des Ressources naturelles et de la Faune et celui de l'Agriculture et des Pêcheries ne totalisent à eux trois que 2,5 % des dépenses de l'État en matière de programmes. Après ce constat amer et lucide (au vrai sens du terme), François Cardinal expose le détail de sa thèse en se penchant sur trois grands dossiers : celui des déchets et de la récupération, celui du transport et, enfin, celui de la consommation énergétique.

Détritus et charabia

Derrière la langue de bois des fonctionnaires et le discours officiel des élus, derrière la bonne conscience affichée des citoyens, une enquête sérieuse montre l'ampleur du problème. Le premier dossier, celui des déchets et de la récupération, est accablant. En gros, chacun se reconnaît dans le portrait de la personne qui dépose son bac vert devant sa porte sans trop savoir si ce qu'il contient sera récupéré ou pas. Son geste s'arrête au seuil de sa porte. Pourtant, les Québécois sont les champions canadiens des déchets domestiques : 466 kg par habitant chaque année, contre 363 kg pour l'Ontario et 270 kg pour la Nouvelle-Écosse. Entre 1994 et 2004, la masse des détritiques a augmenté de 62 %. Pour ce qui est du recyclage, les chiffres ne sont guère reluisants. Dans l'ensemble du secteur municipal, moins du quart des déchets sont recyclés.

Ce que les fonctionnaires nomment pudiquement les « *matières résiduelles* » encombrant en réalité nos esprits autant que nos arrière-cours. En effet, François Cardinal expose la manière dont les chiffres officiels au sujet du recyclage sont largement gonflés par d'étranges procédés tenant plus de la sophistique que du calcul mathématique. Au point où le citoyen moyen, habitué du bac vert, se croit permis d'oublier parfois quelques bouteilles d'eau en plastique dans sa poubelle. Seulement une sur dix serait recyclée.

Nous sommes peu nombreux à utiliser le compostage. Le sens commun nous indique qu'un cœur de pomme ou des croûtes de pains sont naturels, donc automatiquement recyclés par Mère Nature. Or là encore, l'erreur est de taille. Les matières organiques sont les principales responsables de la contamination des lieux d'enfouissement et des eaux, de surface et souterraines. Elles contribuent également de manière majeure au réchauffement climatique en raison d'une fermentation dépourvue d'oxygène. Il reste que

la complexité de l'opération du compostage nécessite une bonne dose de vertu. Or, il existe une solution plus simple et plus efficace, c'est-à-dire une « troisième collecte », celle des matières putrescibles. Mais pour ce faire, il faut une réelle volonté politique de la part des maires.

Ma voiture, ta nature

Deuxième grand problème : celui de l'automobile et des transports collectifs. Là aussi, nos prétentions écologiques en prennent pour leur rhume. Mais nous ne sommes pas les seuls. L'hystérie de la voiture en touche plus d'un. Comment qualifier autrement un moyen de transport dont la vitesse moyenne, dans une ville comme Londres, ne dépasse pas 13 km/h ? Ce que l'automobiliste oublie, ce sont tous les tracassés liés à l'utilisation de la voiture. Pour une accélération rapide — et dangereuse pour les piétons —, combien de temps passé dans les bouchons ? Là aussi, l'environnement passe au second plan. Du moment que les problèmes environnementaux ne sont pas trop flagrants pour le conducteur — entendre, du moment qu'ils ne l'affectent pas personnellement —, alors tout va bien. De 1984 à 2004, le parc automobile s'est accru pour passer de 3,2 millions à 5,2 millions de voitures.

On le savait, les Québécois sont des amoureux fous de la voiture. Histoire sado-maso en réalité, tant celle-ci les fait souffrir. Oser s'attaquer à la voiture aujourd'hui relève moins du courage que de la témérité. Dans le meilleur des cas, le grand public — et les médias en tout premier lieu — haussera les épaules, en jugeant que se plaindre des dommages causés par la voiture revient à maugréer contre le mauvais temps. C'est comme ça, on n'y peut rien. Or nous y pouvons au contraire tout, parce que nous sommes responsables de tout. Mais s'il faut s'engager dans un débat moral, ce n'est pas celui des dommages moraux à soi-même et / ou à autrui qui passionnera les Québécois, mais celui de leur droit individuel. L'automobile est le temple du droit d'un individu sur lui-même et de sa conception de la liberté. Mieux encore, comme le rappellent de nombreuses publicités, elle ne favoriserait pas l'individualisme puisqu'elle contribuerait à l'intégration sociale, car le glamour mécanique vaut bien des parades érotiques. En revanche, pour les amateurs de retraite solitaire, la voiture est un nouvel ashram. Comment ne pas trouver de bienfaits à un embouteillage si celui-ci signifie écouter la musique de son choix dans un salon quasi oriental, aux odeurs de cuvette et de satin ?

Là encore, Cardinal remet les pendules à l'heure. Personne ne demande la disparition complète des voitures. Mais entre son utilisation limitée au strict nécessaire et l'augmentation incessante du nombre de VUS (véhicules utilitaires sport), il y a un monde. Cardinal rappelle les chiffres donnés par Richard Bergeron dans son *Livre noir de l'automobile* : « en 2005, un véhicule neuf sur trois était un camion léger (utilitaire sport, camionnette ou fourgonnette) ».

Une bonne stratégie pour répondre au problème — ou au moins le reconnaître — serait de louer une voiture. Par le fait même, l'automobiliste peut voir une partie du coût réel de son déplacement. Chaque kilomètre parcouru coûte cher et le tarif serait encore plus élevé si l'addition n'était pas partagée entre tous les citoyens, y compris les piétons et les cyclistes, qui se trouvent à payer pour un service dont ils ne veulent pas et pour les caprices dangereux des autres. Le prix de l'immatriculation, par exemple, est sans commune mesure avec les distances parcourues. Inversement, le prix des transports collectifs dépend directement de la distance parcourue, alors que tout effort de la communauté contribue au bien-être de tous, et non du seul utilisateur. Pour Cardinal, la solution serait alors d'avoir recours à la formule « *pay-as-you-drive* ». Mais cette logique, implacable en apparence, a des limites évidentes. On ne peut pas établir un principe de justice sociale — et la question écologique est d'abord et avant tout une question de justice sociale — tout en permettant aux plus fortunés de sévir et en refusant ce même droit aux autres. Cela ne veut pas dire de ne rien faire, mais on ne peut accepter un système à deux vitesses où le pollueur moyen paie pour le pollueur riche. C'est la raison pour laquelle il faut à la fois des mesures coercitives et incitatives qui s'adaptent aux réalités de chacun tout en visant une diminution draconienne du nombre de voitures en circulation. Le principe du pollueur / payeur est un excellent principe, mais il doit s'arrimer à d'autres considérations sociales et ne peut être valorisé pour lui-même.

Le Québec énergivore

Dernier dossier, celui de la surconsommation d'énergie, et tout particulièrement d'énergie hydroélectrique. Le Canada et les États-Unis se classent *ex-aequo*, au premier rang des pays industrialisés, pour ce qui concerne l'énergie consommée par habitant. Au Québec, l'utilisation sans restriction de l'électricité nous donne l'impression de consommer sans polluer. C'est oublier la source de cette énergie : en dehors de l'hydroélectricité, lors des pics de consommation, nous avons recours aux centrales de mazout et de charbon.

Si propre soit en principe l'énergie hydroélectrique, les Québécois semblent prendre un grand plaisir à la dépenser sans compter. Le livre de Cardinal nous apprend qu'entre 1990 et 2003 la hausse de consommation a atteint 28 % au Québec, contre un maintien à 10 % dans le reste du Canada. Dans ce cas, il faut bien admettre, avec l'auteur, que l'opposition des Québécois à des projets comme celui de la rivière Rupert est en contradiction flagrante avec leurs pratiques courantes. Sans réduction radicale de la consommation d'énergie, toute opposition à de nouveaux barrages ou à de nouvelles centrales thermiques est un coup d'épée dans l'eau, la demande étant plus forte que l'opposition. Et notre condition climatique ne change rien à l'histoire. Les pays scandinaves, dont le climat est semblable au nôtre, ne sont pas d'aussi voraces consommateurs : nous dévorons plus d'énergie par habitant que la Norvège ou l'Islande.

Pourtant, dans ce domaine, d'importantes mesures correctives pourraient aussi être adoptées sans trop de difficultés. Ainsi, la Suède exploite les résidus forestiers de façon à en faire l'une des principales sources énergétiques du pays, au point où ces déchets sont maintenant importés du Canada, qui pourrait pourtant en faire la même utilisation.

Du vice à la vertu

En résumé, la thèse de Cardinal est toute simple, et partagée par de nombreux auteurs sur les questions environnementales. Si on ne peut pas « blâmer le système » en raison de la responsabilité des individus, on ne peut pas non plus faire porter à ces derniers tout le fardeau du désastre écologique. Les institutions ne peuvent pas changer sans la volonté des individus, laquelle ne peut se traduire en pratique efficace si elle n'est pas appuyée par les institutions. Mais pour cela, il faut cesser de se cacher derrière le paravent de notre bonne conscience écologique. Dans *Le Magicien d'Oz*, les compagnons de Dorothy doivent suivre une route en brique jaune qui les conduira au bout de leur périple. Mais ils sont bien déçus de constater la fraude du grand magicien, dont la toute-puissance tient à quelques effets de tonnerre et à des jeux de lumière. Au Québec, les citoyens pourraient avoir un type d'expérience analogue en suivant une route de brique verte. D'où l'importance d'une information adéquate et d'un discours critique sur les mythes de nos performances écologiques. ●